

# **PRESENTATION DE LA COMMISSION DES ETUDES COMPTABLES**

**Gilles Hengoat**

- Rôle actuel de la Commission
- Composition / Organisation de la Commission
- Modalités de traitement des questions
- Projet pour le fonctionnement et l'évolution de la Commission

- Réponse à des questions des confrères sur l'application des principes comptables dans le cadre de leurs missions de certification (parfois ces questions émanent des experts comptables)
- Saisie du CNC (ANC) lorsque les textes posent des problèmes d'interprétation ou ne traitent pas du sujet
- La Commission traite aussi bien des questions concernant les normes françaises que les IFRS
- La Commission s'est acquis au fil du temps une reconnaissance en tant que source de doctrine comptable
- Son Président représente, à sa demande, le Président de la CNCC dans des réunions extérieures

## COMPOSITION / ORGANISATION DE LA COMMISSION

- Composition de la Commission :
  - Un effectif stable reflétant une bonne diversité régionale et de pratique professionnelle
  - Réunions mensuelles (1 journée)
- Composition du Bureau :
  - 6 membres dont le Président et les deux Vice-Président(e)s (Yves Llobel et Magali Viandier)
  - Conférences téléphoniques mensuelles
- Support technique par les services de la Compagnie, sous la responsabilité de Marie-Claude Picart

- Attribution de la question à un membre de la Commission, qui prépare un projet de réponse
- Revue du projet de réponse en réunion plénière de la Commission
- Modification du projet de réponse par les permanents de la CNCC, en fonction des discussions intervenues en réunion
- Réunion téléphonique du Bureau. Validation du projet de réponse
- Supervision par la Direction Technique de la CNCC
- Signature de la réponse par le Président de la CNCC et envoi au confrère
- Publication de la réponse sur le portail ou dans le bulletin, si intérêt de portée générale

### Cas particulier des questions IFRS

- Les projets de réponses sont transmis au Bureau du Comité Comptable APE qui formule des commentaires que la Commission prend en compte pour établir sa réponse définitive

## PROJET POUR LE FONCTIONNEMENT ET L'EVOLUTION DE LA COMMISSION

- Fonctionnement au sein de la CNCC :
  - Affirmer le lien avec le Comité Comptable APE :
    - Membres de la Commission / représentants des cabinets au Comité Comptable APE
    - Echange d'ordres du jour et de documentation (existe déjà)
    - Invitations (ponctuelles) réciproques à participer aux réunions de Bureau (Président ou Vice-Président)
    - Présentation d'analyses préparées par le Comité Comptable APE à la CEC pour éventuelle communication externe ou prise de position (existe déjà)
  - Elaborer les positions de la CNCC sur les sujets comptables comportant des enjeux nationaux ou internationaux
  - Assister le Président dans la représentation externe sur les questions à dominante comptable

### **Coopération avec l'Ordre des Experts Comptables :**

- Prendre connaissance des sujets sur lesquels travaille chaque organisation et des moyens dont elle dispose
- Rechercher un mode de mutualisation des moyens et/ou une répartition des rôles
- Favoriser les prises de position communes (déjà fait à travers des réponses communes à des enquêtes de la Commission Européenne ou de réponse à des exposés sondages d'organismes internationaux, et à travers le fonctionnement de certains groupes de travail)
- Renforcer les moyens communs d'études / recherche

### Liens avec l'ANC :

- Gilles Hengoat, membre du Collège de l'ANC et Laurent Levesque, membre du Collège de l'ANC et Président de la Commission des normes privées de l'ANC
- Contribution de la CEC aux travaux des commissions et groupes de travail du CNC
  - Mettre en avant les positions / propositions de la CEC
  - Favoriser la participation des membres de la CEC aux groupes de travail du CNC
  - Participation des permanents de la CEC et de l'OEC aux groupes de travail les plus importants